

Les liens entre territoire, développement local et gouvernance

Aujourd'hui de nouvelles pistes se découlent en matière de gestion des affaires publiques (de gouvernance). Elle établit le territoire en tant qu'assise du développement. Cette nouvelle conception du développement territorial considère le territoire à la fois comme une ressource, mais aussi, en tant que réceptacle regroupant l'ensemble des acteurs activant dans le développement, à l'image des institutions, des entreprises des associations, et toutes les autres composantes de la société. Cette approche prend en compte toute la complexité en liaisons et interactions existantes entre toutes les composantes du territoire et ne le réduit pas à un ensemble d'entreprises activant sur un espace donné. Il s'agit alors d'opter pour une approche multidimensionnelle où toutes les interactions seraient prises en compte[1].

En effet, le territoire a des caractéristiques : géographiques, socioéconomiques, environnementales, démographiques et urbanistiques. Il devient par conséquent, l'endroit où s'articulent toutes les dimensions de développement.

En conséquence, le territoire en tant que structure de base du développement et de la gouvernance a un rôle fondamental dans la création de nouvelles normes qui régissent le fonctionnement des différentes catégories d'acteurs œuvrant dans le développement. Chaque acteur doit se repositionner et redéfinir sa stratégie en fonction des critères tels que la proximité géographique, la proximité institutionnelle et les spécificités en matière de ressources territoriales.

Faire du territoire l'objet et un champ d'application de la gouvernance c'est le voir au-delà de ses limites politique ou administrative, mais plus, le considérer en tant système fait de structures et ayant un fonctionnement propre. Ces structures étant ses composantes physiques, ces réseaux en plus d'une multitude d'acteurs en interactions permanentes.

Dans cette perspective, la gouvernance territoriale passe inéluctablement par la mise en place d'un «cadre collectif de représentation et d'action [2]» P. VELTZ (1996). En effet, avant de parler de coordination, de concertation, il faut se pencher sur les représentations, un point très important et souvent négligé dans toutes les propositions de réformes. Si les acteurs d'un territoire n'ont pas les mêmes représentations, les mêmes informations, il est quasiment impossible qu'ils se mettent d'accord lors concertation et des projets de coordination à l'échelle du territoire.

De ce fait, le territoire est aussi le laboratoire de la gouvernance. C'est le lieu de la coopération où on peut apprendre des expériences nées de la complexité de l'enchevêtrement des différentes sphères du développement : l'économie, le social et l'environnemental.

A la lumière des mutations qu'ont connues les concepts de développement local et de gouvernance territoriale. Il est évident que le territoire ne se limite pas à un élémentaire rang spatial propice à l'application d'une déconcentration et/ou décentralisation des politiques publiques selon une démarche sectorielle descendante.

Le territoire s'impose, par conséquent, en tant que territoire-système évoluant, entre autres, grâce à de ces « inputs, output », et devient ainsi un acteur incontournable du système global producteur du développement. Ce territoire possède sa propre identité, ses propres évolutions et mémoires, et enfin sa propre dynamique qui le différencie des autres territoires. En conséquence, une certaine autonomisation et auto-organisation en résulte (F. LELOUP et L. MOYART, 2003).

[1] BARTOLI, L'économie multidimensionnelle, *Economica*, 1991, p. 75.

[2] P. Veltz, *Mondialisation, villes et territoire : une économie d'archipel*, PUF, 1996.